Les Français et les complémentaires santé

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Sondage réalisé pour la Mutualité Française

LEVÉE D'EMBARGO :
VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026 A 12H00

CONTACT ODOXA

Gaël Sliman
Président d'Odoxa
gael.sliman@odoxa.fr

Florianna Fiorini
Chargée d'études
florianna.fiorini@odoxa.fr

ODOXA



Méthodologie



Recueil

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par internet les 20 et 21 octobre 2026.



Echantillon

Echantillon de 1005 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

ODOXA
L'Opinion tranchée

Précisions sur les marges d'erreur

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur. Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

	Si le pourcentage observé est de …					
Taille de l'Echantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1 000 personnes, si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 2,5% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5].

ODOXA
L'Opinion tranchée

Les principaux enseignements

Gaël Sliman, Président d'Odoxa

8 Français sur 10 estiment que la taxe sur les complémentaires santé est injustifiée et souhaiteraient qu'elle soit diminuée voire supprimée

1) Les complémentaires santé concernent tous les Français : 95% en ont une et plus des deux tiers s'occupent personnellement de son suivi.
2) Mais les trois quarts d'entre eux ne connaissent pas le niveau de la taxe pesant sur leur complémentaire … et lorsqu'ils l'imaginent, ils la sous-estiment largement.
3) Informés du montant actuel de cette taxe, 80% des Français l'estiment « injustifié ».
4) Dès lors, 85% pensent qu'il faut diminuer (voire supprimer) la fiscalité appliquée aux cotisations des complémentaires santé.
5) Et 69% trouveraient « juste » de la ramener à 5,5%, au niveau des taxes appliquées sur les produits de première nécessité.
6) Pourquoi ? Parce que 9 Français sur 10 pensent que cette fiscalité affectera leur pouvoir d'achat en provoquant l'augmentation du coût global de leur complémentaire à l'avenir.
7) Les candidats à la présidentielle ne devraient pas ignorer ce sujet car 72% des électeurs disent qu'ils tiendront compte des propositions qu'ils feront dans ce domaine.

Synthèse détaillée
(1/3)

8 Français sur 10 estiment que la taxe sur les complémentaires santé est injustifiée et souhaiteraient qu'elle soit diminuée voire supprimée

Les complémentaires santé concernent tous les Français … mais les trois quarts d'entre eux ne connaissent pas le niveau de la taxe pesant sur celles-ci

95% des Français disposent d'une complémentaire-santé (ce que confirme l'enquête de référence de la DREES de 2023 : plus de 96% à l'époque).

Parmi eux, plus des deux tiers (68%) participent personnellement au suivi de leur complémentaire (cotisations, garanties, remboursements) et 17% y participent mais, conjointement avec un autre membre de leur foyer.

Nos concitoyens sont donc extrêmement impliqués et concernés par les questions concernant leur complémentaire.

En revanche, les trois quarts des Français ne sont pas bien informés de la taxe pesant actuellement sur leur complémentaire

Ce haut niveau d'implication n'empêche pas nos concitoyens de manquer encore d'informations précises importantes sur leur complémentaire, notamment sur la taxe spécifique à laquelle elle est soumise.

Ainsi, seulement un Français sur deux (51%) sait que la cotisation de son contrat de complémentaire santé est assujettie à une taxe spécifique… et seul un Français sur cinq (20%) non seulement connait l'existence de cette taxe, mais pense aussi savoir (au moins approximativement) à combien cette taxe s'élève.

De fait, interrogés plus spécifiquement sur le pourcentage de cette taxe sur leurs cotisations, seul un quart est capable d'indiquer une fourchette proche de la réalité : 27% la situent entre 10% et 15%.

Les autres se trompent, soit, plus rarement en la surestimant (14% l'évaluent au-delà de 15%), soit, beaucoup plus fréquemment, en la sous-estimant.

Près de six personnes sur dix (58%) pensent ainsi, à tort, que cette taxe est inférieure à 10% et, parmi eux, 16% la croient même inférieure à 5%.

Synthèse détaillée
(2/3)

En réalité, les contrats classiques de complémentaire santé sont soumis à une taxe spécifique de 13,27% sur les cotisations. Et, en 2026, une contribution exceptionnelle supplémentaire de 2,05% a même été instaurée, portant le niveau total de cette taxation à 15,32%.

Informés du montant de cette taxe dans notre sondage, et sans grande surprise compte tenu des résultats précédents, les trois quarts de nos concitoyens disent ne pas le savoir (74%) contre seulement 25% qui le savaient, et encore, le plus souvent approximativement plutôt que précisément (19% vs 6%).

Le montant de cette taxe sur leur complémentaire choque plus de 8 Français sur 10

Informés du montant de cette taxe sur leur complémentaire (et de celui de la surtaxe de 2026), les Français se disent choqués, la trouvant « injustifiée » :

80% estiment qu'il est « injustifié » que « la cotisation de leur contrat de complémentaire santé soit soumise à ce niveau de taxation ». Parmi eux, la moitié (42%) estime même que c'est quelque chose de « tout à fait injustifié » !

Et si le niveau actuel de la taxe les choque, son évolution depuis ces dernières années les scandalise plus encore :

En 2005, le taux global de taxation des cotisations des contrats classiques de complémentaire santé était d'1,78%. Il est ensuite passé à 13,27%, avant l'instauration d'une surtaxe (ou taxe supplémentaire) de 2,05% en 2026, portant le niveau total de taxation à 15,32%.

Informés de cette évolution dans le sondage, 83% de nos concitoyens estiment que celle-ci est « injustifiée ».

85% des Français pensent qu'il faut diminuer la fiscalité appliquée aux cotisations des complémentaires santé et 69% trouveraient « juste » de la ramener à 5,5%

Inversement ou réciproquement, 7 Français sur 10 (69%) trouveraient « juste » de ramener la taxation des cotisations des complémentaires santé à 5,5%, soit un niveau équivalent au taux réduit des taxes appliquées à de nombreux produits de première nécessité… soit une division par près de 3 par rapport à son niveau actuel !

Plus généralement, 85% des Français pensent qu'il faudrait diminuer la fiscalité appliquée aux cotisations des complémentaires santé.

Dans le détail, 20% souhaiteraient qu'elle soit au moins « légèrement » diminuée, 37% qu'elle le soit « fortement », et 28% qu'elle soit carrément « supprimée » !

Synthèse détaillée

(3/3)

Pourquoi une telle fronde ? Parce que 9 Français sur 10 sont persuadés que cette fiscalité appliquée aux cotisations des complémentaires santé contribue à leur augmentation dans les prochaines années. Parmi eux, 47% craignent même « beaucoup » cette augmentation.

Cela pourrait même avoir un impact sur la présidentielle : 72% des électeurs disent qu'ils tiendront compte des propositions des candidats dans ce domaine

Et l'opposition des Français à ce niveau de fiscalité sur les complémentaires n'est pas un simple effet d'humeur de « Gaulois réfractaires » (à l'effort) ; elle pourrait avoir des conséquences politiques bien concrètes.

En effet, près des trois quarts des Français assurent qu'ils en tiendront compte dans leur vote l'année prochaine : lors de l'élection présidentielle de 2027, 72% de nos concitoyens disent qu'ils « tiendront compte des propositions des candidats concernant la fiscalité en matière de santé, ou encore de coût des complémentaires santé et de niveau de remboursement des dépenses de santé ». Ce sera même un critère très important du vote de 20% d'entre eux.

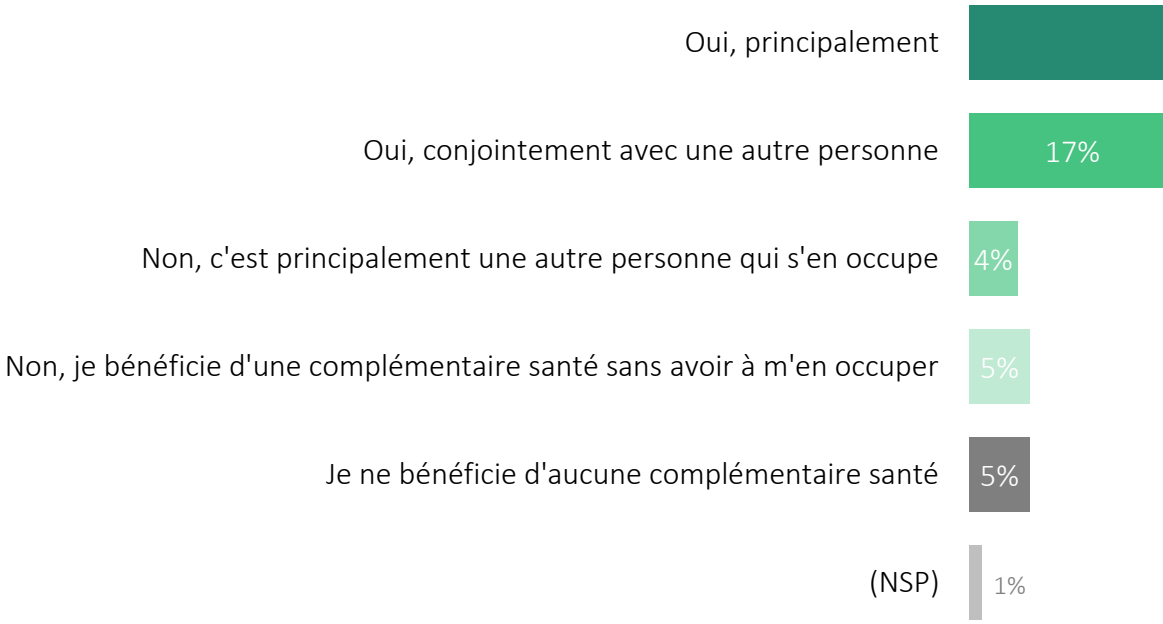
Les prétendants à l'Elysée sont donc prévenus : c'est un sujet qu'ils ne pourront pas passer sous silence.

Résultats du sondage



Participation des Français au suivi et à la gestion de leur complémentaire santé

Dans votre foyer, participez-vous personnellement au suivi de votre complémentaire santé (mutuelle), notamment en ce qui concerne vos cotisations, vos garanties ou vos remboursements ?



95% des Français disposent d'une complémentaire-santé

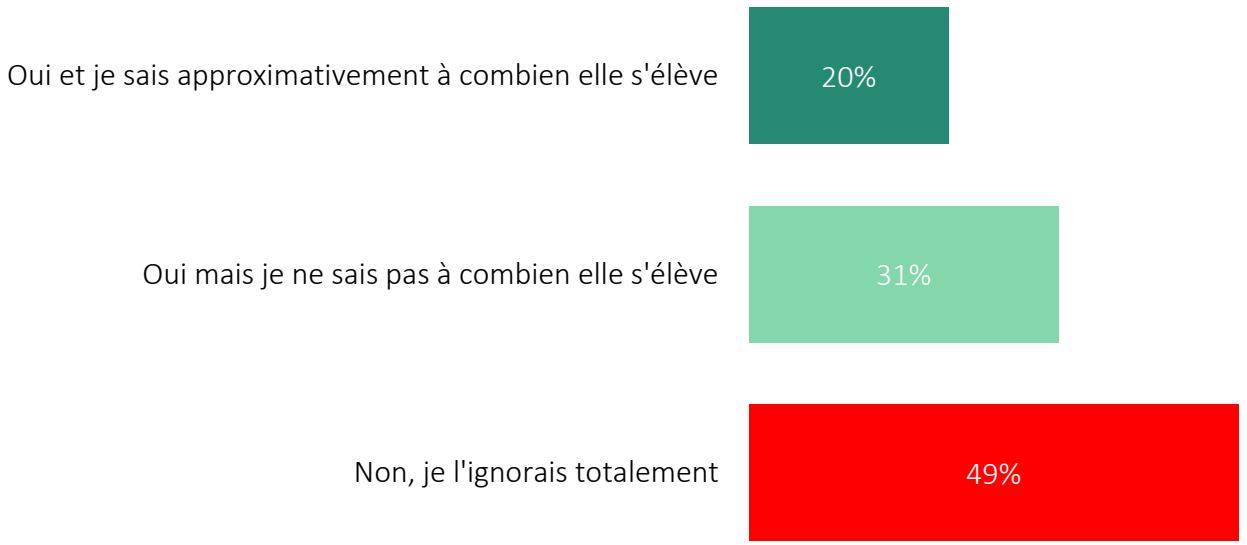
(ce que confirme l'enquête de référence de la DREES de 2023 : plus de 96% à l'époque)

Parmi eux, plus des deux-tiers (68%)
participent personnellement au suivi de leur complémentaire (cotisations, garanties, remboursements)

Connaissance de la taxation de la cotisation du contrat de complémentaire santé

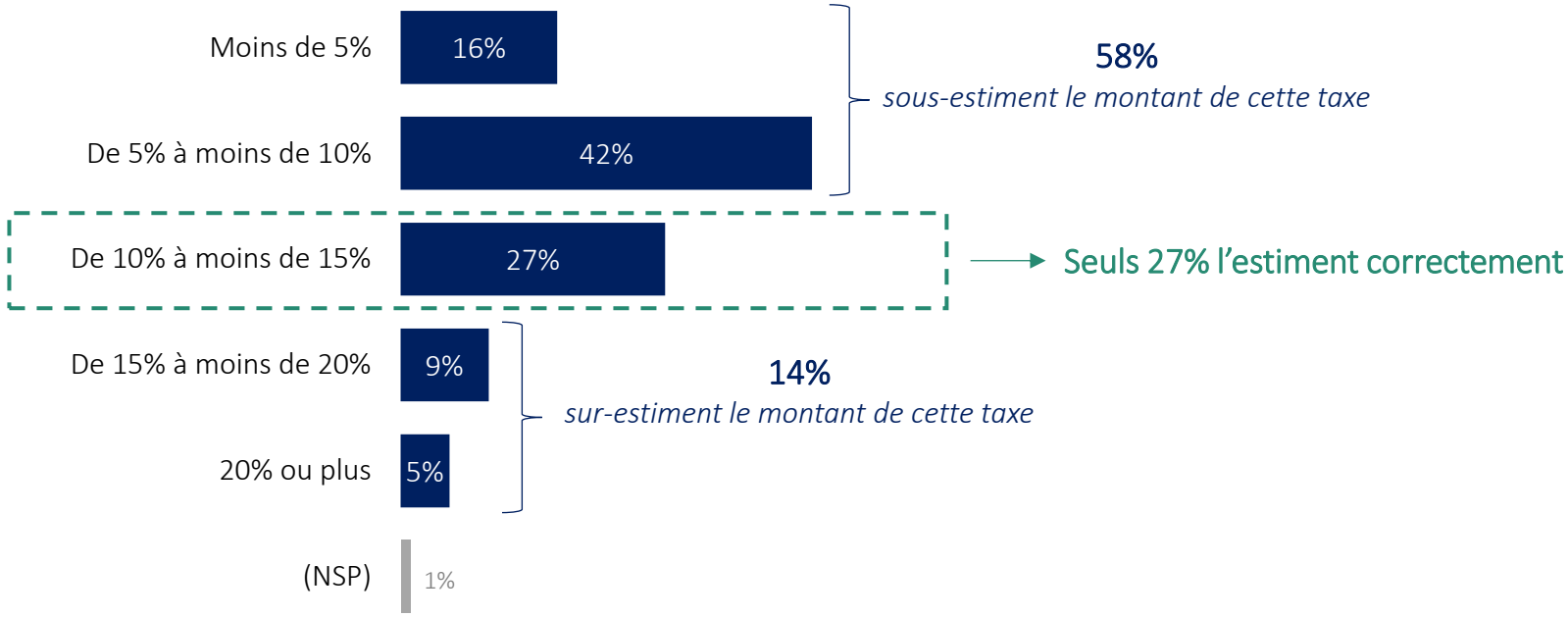
Aux Français bénéficiant d'une complémentaire santé

Saviez-vous que la cotisation de votre contrat de complémentaire santé (mutuelle) était soumise à une taxe spécifique et si oui, avez-vous une idée du taux de cette taxe ?



Estimation du taux de taxation

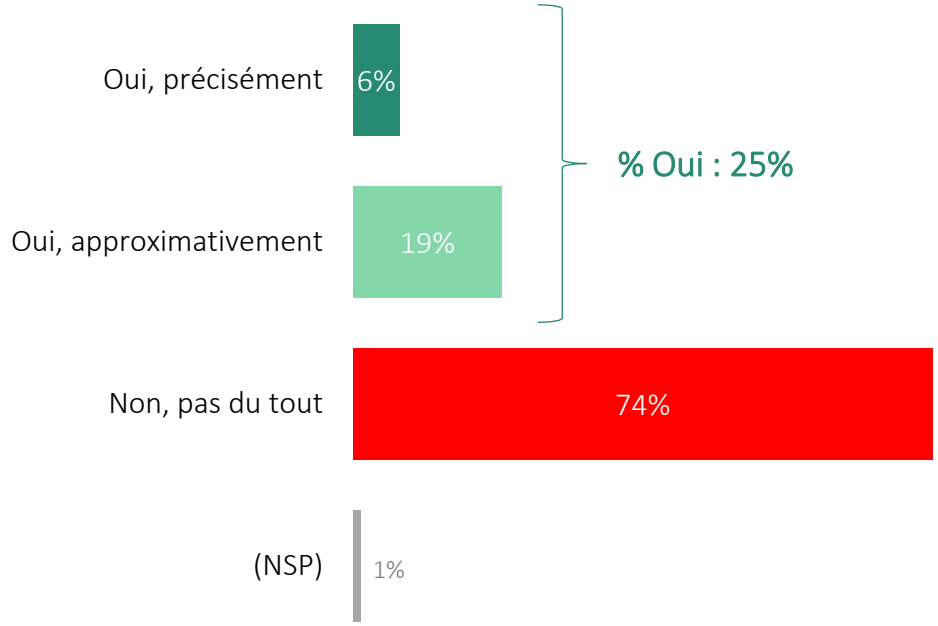
Aux Français bénéficiant d'une complémentaire santé qui ont une idée du taux de cette taxe
Selon vous, à combien s'élève, en pourcentage des cotisations, cette taxe ?



Connaissance et perception des Français du niveau de taxation de la cotisation du contrat de complémentaire santé

Les contrats classiques de complémentaire santé ne sont pas soumis à des taxes de type TVA, mais à une taxe spécifique de 13,27% sur les cotisations. En 2026, une contribution exceptionnelle supplémentaire de 2,05% a également été instaurée, portant le niveau total de cette taxation à 15,32%.

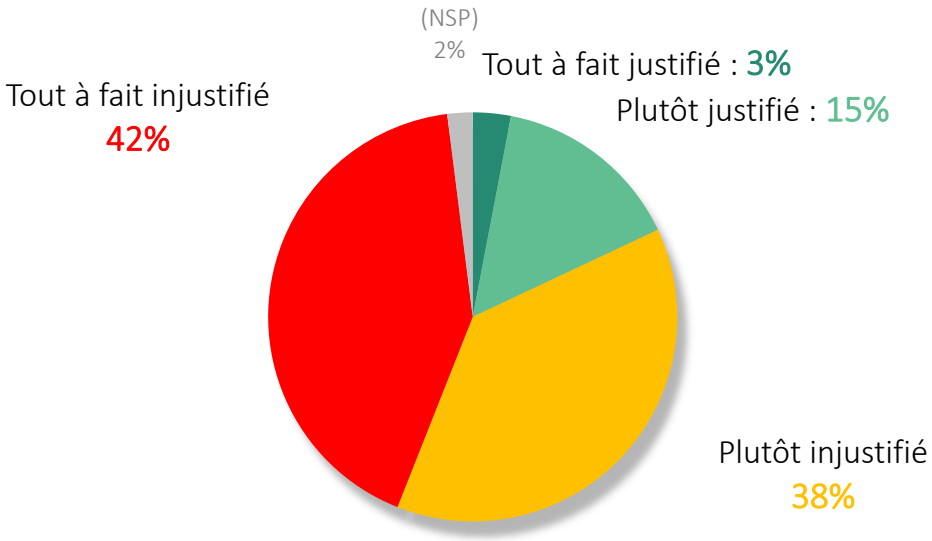
Avant ce sondage, connaissiez-vous ce niveau de taxation ?



Personnellement, trouvez-vous justifié ou injustifié que la cotisation de votre contrat de complémentaire santé (mutuelle) soit soumise à ce niveau de taxation ?

% Injustifié : 80%

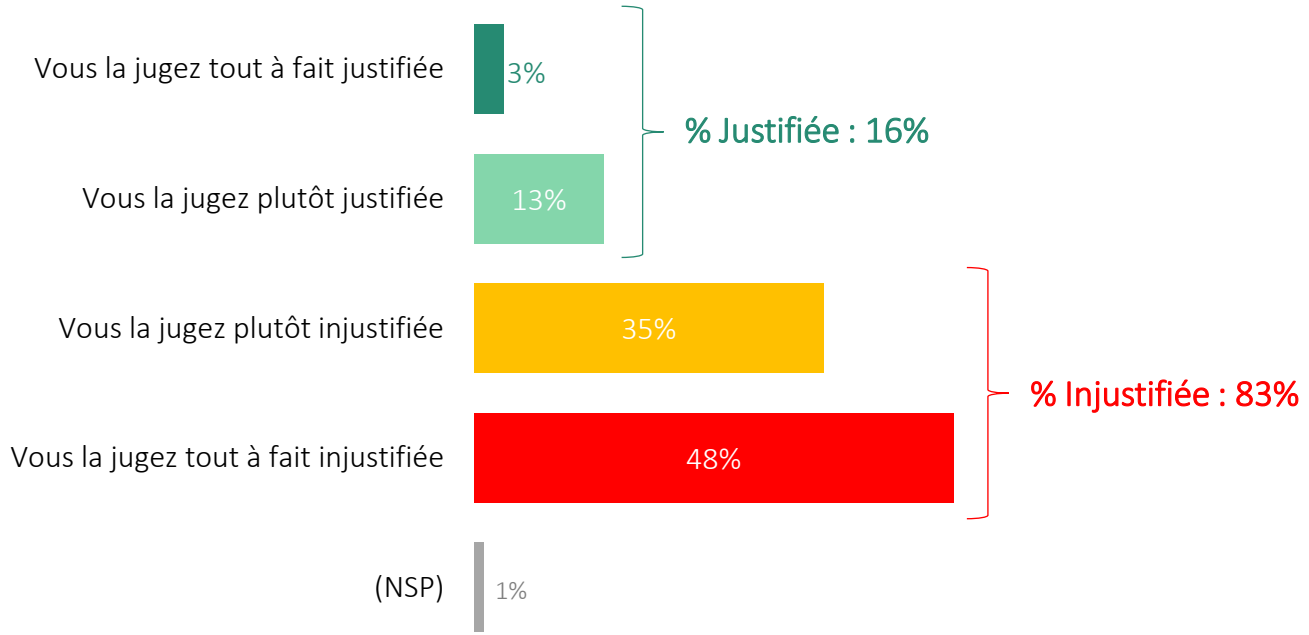
% Justifié : 18%



Les Français estiment-ils justifiée ou injustifiée l'augmentation de la fiscalité appliquée aux cotisations au cours des 20 dernières années ?

En 2005, le taux global de taxation des cotisations des contrats classiques de complémentaire santé était d'1,78%. Il est ensuite passé à 13,27%, avant l'instauration d'une surtaxe (ou taxe supplémentaire) de 2,05% en 2026, portant le niveau total de taxation à 15,32%.

Que pensez-vous de cette augmentation de la fiscalité appliquée aux cotisations des contrats de complémentaires santé au cours des vingt dernières années ?



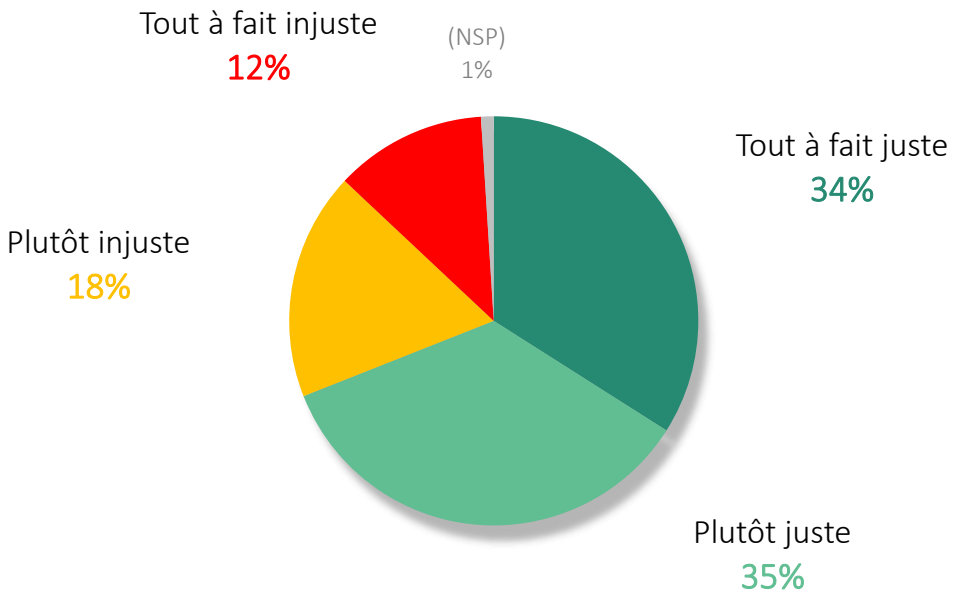
Les Français jugent-ils juste ou injuste de réduire la taxation des cotisations des complémentaires santé ?

En France, certains produits considérés comme répondant à des besoins essentiels, notamment la plupart des produits alimentaires, bénéficient de taxes réduites à 5,5%.
Les cotisations des contrats classiques de complémentaire santé sont, quant à eux, soumises à une taxe de 13,27%, à laquelle s'ajoute la contribution exceptionnelle de 2,05% en 2026, portant le niveau total de taxation à 15,32%.

Personnellement, trouveriez-vous juste ou injuste de ramener la taxation des cotisations des complémentaires santé à 5,5%, soit un niveau équivalent au taux réduit des taxes appliquées à de nombreux produits de première nécessité ?

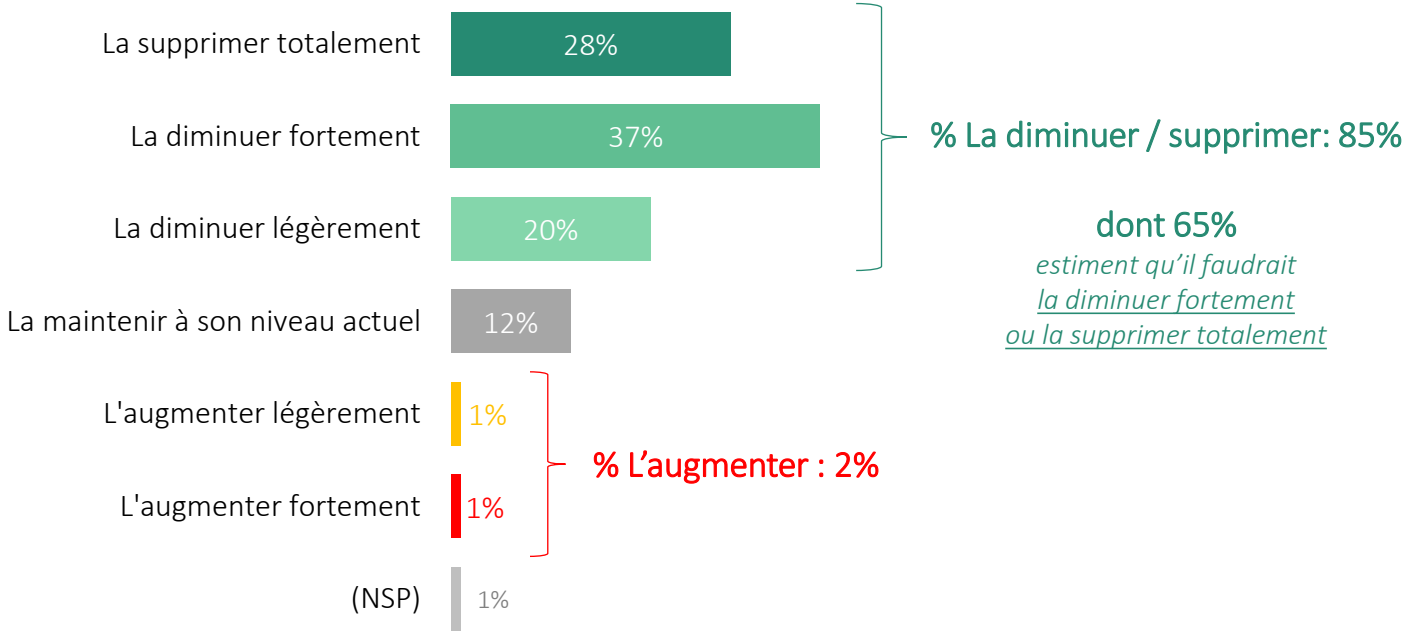
% Injuste : 30%

% Juste : 69%



Les Français souhaitent-ils une baisse, un maintien ou une hausse de la fiscalité appliquée aux cotisations des contrats de complémentaires santé ?

Selon vous, que faudrait-il faire à l'avenir concernant la fiscalité appliquée aux cotisations des contrats de complémentaire santé ?

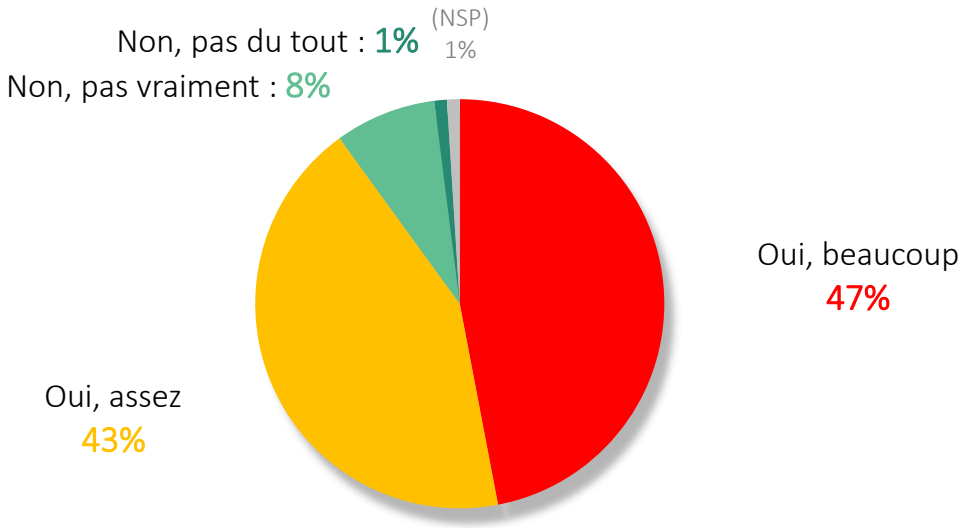


Les Français craignent-ils une hausse des cotisations des complémentaires santé dans les prochaines années ?

Personnellement, craignez-vous que la fiscalité appliquée aux cotisations des complémentaires santé contribue à leur augmentation dans les prochaines années ?

% Non : 9%

% Oui : 90%



Importance de la fiscalité en matière de santé, le coût des complémentaires santé et le niveau de remboursement des dépenses de santé dans le choix électoral des Français

Lors de l'élection présidentielle de 2027, les propositions des candidats concernant la fiscalité en matière de santé, ou encore le coût des complémentaires santé et le niveau de remboursement des dépenses de santé, seront-elles un critère important ou pas important dans votre choix électoral ?

% Pas important : 26%

% Important : 72%

65 ans et plus : 77%
Femmes : 75%

